

Pédophilie : les lacunes de la prévention

ENQUÊTE. La prévention de la pédophilie reste peu développée. Une carence dénoncée par de nombreux spécialistes. Témoignages.

Un pédophile suit un enfant dans un bus. Sur le point de commettre l'irréparable, il se ravise et file chez le psychiatre qui le suit pour ses problèmes d'alcoolisme, espérant pouvoir se confier. « Vous n'avez pas rendez-vous », réagit le praticien. L'homme tente alors le commissariat. « Tant que vous n'avez pas violé, vous n'êtes pas pédophile, monsieur ! » lui rétorque-t-on.

Cette scène, racontée par le réalisateur Xavier Delu dans un documentaire remarqué, « Pédophilie, de la pulsion à l'interdit », illustre l'absence quasi totale de prévention des crimes et délits sexuels en France.

« C'était comme un lent suicide »

RICHARD* ● condamné pour deux agressions sur des fillettes

Dans une autre vie, Richard*, la cinquantaine, ingénieur et père de deux grands enfants, a été condamné à sept ans de détention pour avoir agressé sexuellement deux fillettes. Au terme d'une psychanalyse fructueuse, il se dit aujourd'hui débarrassé de ses anciens démons, mais déplore les lacunes de la prévention et les limites de la répression en matière de pédophilie. Comment en êtes-vous arrivés à agresser ces deux fillettes ? RICHARD. J'étais cadre supérieur. Je me suis retrouvé au chômage. Mon couple n'allait pas bien. Je passais mes journées sur Internet à visionner des sites de plus en plus durs. Des fantasmes me hantaient. C'était comme un lent suicide. A un moment, le virtuel et le réel se confondent. On commence par observer un enfant, puis on provoque une situation propice avant la dégringolade vers l'horreur. La garde à vue a été pour moi un grand réveil. J'étais horrifié parce que j'avais fait.

Au lieu de vous proposer un plan de réinsertion, on vous colle une chape de plomb

Comment avez-vous vécu votre incarcération ? Des gens m'ont tendu la main, comme l'aumônier de la prison, ou un gardien en chef. Mais, au lieu de vous proposer un plan de réinsertion, on vous colle une chape de plomb. J'ai fait un travail d'analyse volontaire, avec un psychanalyste. J'ai enfin pu me regarder à nouveau

de l'engrenage qui mène en détention. « Ces dispositifs fonctionnent et pour un coût relativement modique », avance le député Etienne Blanc (UMP), auteur d'un récent rapport parlementaire sur « le suivi des auteurs d'infractions à caractère sexuel ». Il y prône notamment l'instauration d'un numéro vert, « sur le modèle du Royaume-Uni ou du Canada, avec des professionnels qui peuvent orienter l'individu sur le point de basculer ». Certes, il y aura toujours « les cyniques », comme les qualifient certains psychiatres. Ceux qui n'envisagent pas de renoncer à leur déviance. Mais pour les autres, et ils sont nombreux, « qui ont identifié leur état et tentent de lutter contre », comme l'explique Etienne Blanc, les alternatives sont minimes. « On légifère beaucoup sur ce problème mais, à légiférer sans comprendre, on va dans le mur », déplore Latifa Bennani, qui dit croiser « des gens non pris en charge qui sont autant de bombes humaines ». Pourtant, peut-être à cause de son travail qui demeure « politiquement incorrect » et parfois décrié, « L'Ange bleu n'a aucun moyen, et est à deux doigts d'arrêter », regrette sa présidente, qui s'en remet au nouveau gouvernement. « Il faut développer ces groupes de parole, rappelle Etienne Blanc. Cela se fait dans d'autres pays. En la matière, prévention et répression sont tout sauf incompatibles. »

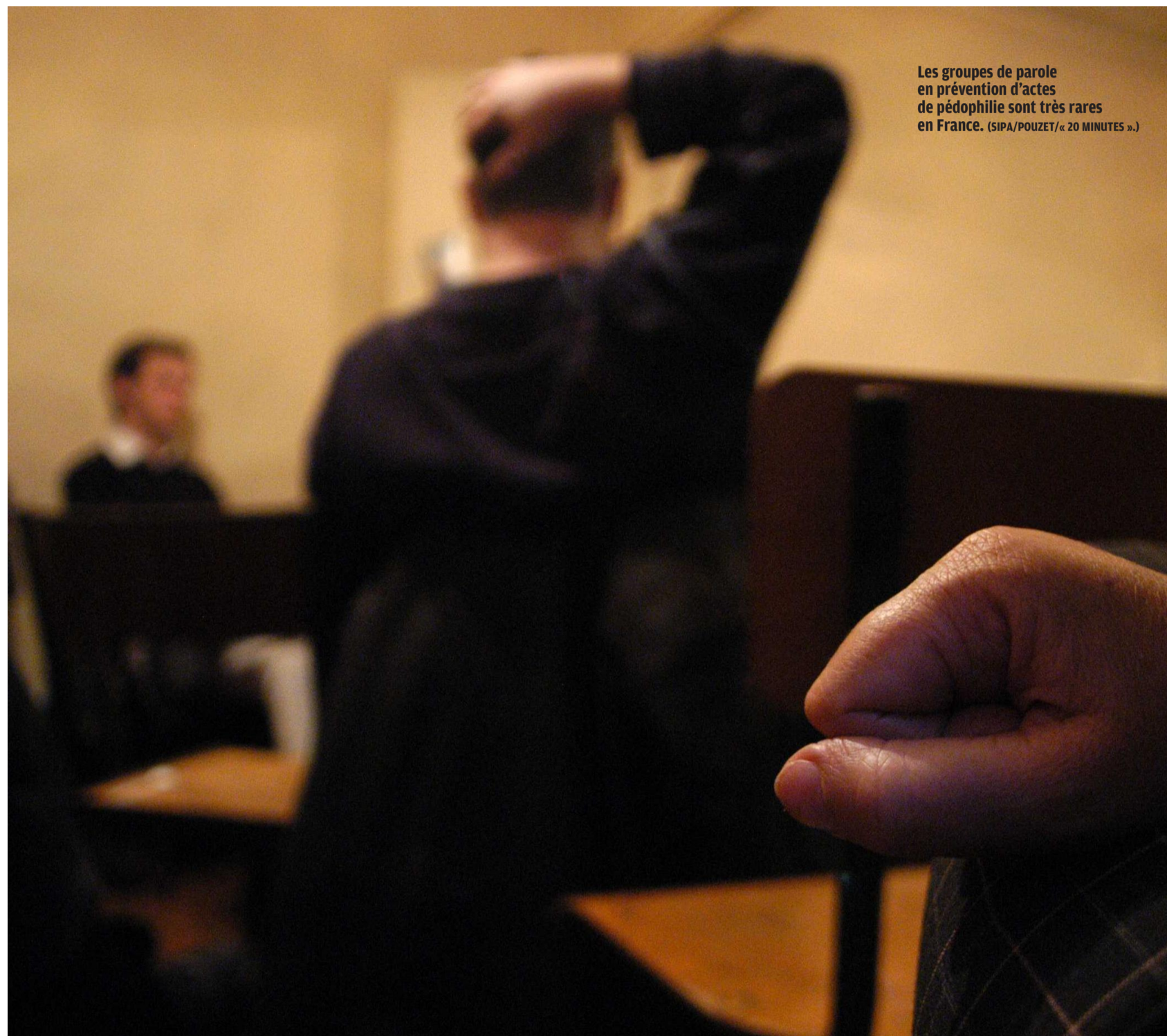
NICOLAS JACQUARD

dans une glace et envisager un nouvel avenir, social et professionnel. Quelle a été l'action de la justice à votre égard ? Les expertises auxquelles j'ai été soumis étaient à hurler de rire. On m'a laissé croupir pendant cinq ans. Deux mois avant ma libération, tout le monde s'est intéressé d'un seul coup à moi. A l'heure actuelle, j'ai une injonction de soins, mais on ne peut obliger personne à suivre une thérapie. Je dois aussi donner mon adresse, ou signaler toute absence de plus de quinze jours.

Ces mesures paraissent justifiées... Ce n'est pas cela qui préviendra la récidive. Mon suivi sociojudiciaire va encore durer plusieurs années au cours desquelles je serai toujours considéré comme un criminel. Mais, dans la minute où ce suivi cessera, je ne le serai plus ? **Que préconisez-vous ?** En prison, j'ai compris que tout le monde pouvait être impliqué dans une affaire de mœurs : riche, pauvre, jeune, vieux, intelligent, idiot, chômeur, voire policier ou militaire... La récidive zéro n'existe pas. Ce qu'il faut, c'est redonner à la personne toute sa place dans la société et réfléchir aux motifs qui poussent à ces crimes et délits inexcusables. C'est en comprenant, en permettant à ces délinquants de reconstituer leur histoire qu'ils se réapproprient leur vie, et ne passeront plus à l'acte.

PROPOS RECUEILLIS PAR N.J.

* Le prénom a été changé.



Les groupes de parole en prévention d'actes de pédophilie sont très rares en France. (SIPA/POUZET/« 20 MINUTES ».)

Parler pour combattre ses démons

« Je ne suis jamais passé à l'acte, mais c'est vrai que ça m'excite. Comme une drogue. »

JEAN-LOUIS, PARTICIPANT À UN GROUPE DE PAROLE

puisque les enfants sur ces photos sont souriants. » Alors elle explique, corrige, nuance par petites touches l'encourage Gérard. Moi, je l'ai fait, mais trop tard. « Collier de barbe, sourire jovial, le quinquagénaire a purgé trois mois de prison pour avoir agressé des enfants de son cadre familial. Il n'est plus assujéti au suivi médico-psychologique imposé par la justice, mais continue pourtant les rendez-vous. Comme prévoit de le faire Julien, arrêté deux fois pour téléchargement d'images à caractère pédophile. « Je suis toujours resté dans le virtuel, je me persuadais que je ne faisais aucun mal », décrypte-t-il à haute voix avant de déplorer « le manque de moyens, de personnel. Les rendez-

vous durent vingt minutes maximum. Rien que de voir que je fais des efforts, mon psy est satisfait. Mais je peux lui raconter ce que je veux... » « Trop souvent, ces hommes ne peuvent s'exprimer, d'autant qu'ils n'ont jamais été détectés, résume Latifa Bennani. A force d'écouter, en leur expliquant ce qui est mal, on peut leur faire prendre conscience de leur déviance. La pédophilie est une attitude pour les enfants à laquelle certains parviennent à renoncer en faisant un travail sur eux-mêmes. » Tel est le cas de Daniel, ex-consommateur assidu d'images, jamais condamné. « J'ai repris Internet », se réjouit-il devant l'assemblée. « T'as replongé ? » l'interroge un présent. « Non, non, cette fois, c'est pour la bonne cause. Je cherche l'âme sœur. » « Le sevrage peut s'accompagner de rechutes, nuance la présidente de l'Ange bleu. Maintenant, il est vrai que ceux qui sont là veulent s'en sortir. Les vrais pervers, ils ne viennent pas. »

« Les prénommes ont été changés

prévention

« Une véritable écoute peut parfois éviter un passage à l'acte »

M^e STEFAN SQUILLACI
● avocat spécialisé



Stefan Squillaci.

Avocat depuis plus de trente ans à Lille, M^e Stefan Squillaci, qui a défendu nombre de délinquants et criminels sexuels, juge lui aussi la prévention insuffisante. **Que vous inspire ce débat sur la prévention ?** M^e SQUILLACI. En France, on a des numéros verts dans tous les domaines, mais pas pour celui-là. L'absence d'investissement des pouvoirs publics est totale. Les tabous sont nombreux. Dans le secret de nos cabinets, des clients viennent nous voir, nous confient leurs pulsions, mais n'ont personne vers qui se tourner. L'un d'eux, condamné pour des agressions sexuelles, avait sollicité il y a quelques années un psychiatre, qui lui avait conseillé de prendre une douche chaque fois qu'il était sur le point de craquer...

Les groupes de parole représentent-ils une solution ?

Je le pense. Une véritable écoute peut parfois éviter un passage à l'acte. Cela permet d'apaiser ces individus. Pour moi, on ne guérit pas de la pédophilie, qui est une déviance sexuelle, une forme d'imaturité. En revanche, on peut la gérer et empêcher que le fantasme ne se traduise dans le réel. Nous sommes saturés de lois, et ça ne fonctionne pas. Le seul schéma que l'on connaisse, c'est attendre l'agression, la comparution devant la justice et la punition. **N'avez-vous pas peur d'être accusé de laxisme ?**

Un agresseur doit être puni. Mais si prévenir, détecter les déviations et organiser des groupes de parole permet d'éviter ne serait-ce que quelques agressions, alors ce combat mérite d'être mené. **Pourquoi aider les agresseurs plutôt que les victimes ?** Les aider permet d'aider les victimes. Il faut, bien sûr, que les premiers reconnaissent d'abord que ce n'est pas l'enfant qui les a séduits et que leurs actes brisent des vies. Quant aux seconds, les laisser ressasser leur haine ne mène à rien. Au Canada, une expérience de « justice restauratrice » est en cours. Sous l'égide d'un médiateur, agresseurs et victimes se rencontrent. Dans la majorité des cas, cela permet aux victimes de se reconstruire beaucoup plus vite.

PROPOS RECUEILLIS PAR N.J.



RENNES (ILLE-ET-VILAINE), HIER. Un élève de ce collège a été très grièvement blessé lors d'une bagarre avec un autre collégien.

VIOLENCE

La récréation tourne au drame dans un collège de Rennes

Un garçon de 13 ans a été annoncé mort hier en fin de journée, après avoir été admis à l'hôpital Anne-de-Bretagne de Rennes (Ille-et-Vilaine). Vers 23 heures, le journal « Ouest-France » a démenti la mort de l'adolescent, dont faisait état deux heures plus tôt le Premier ministre Jean-Marc Ayrault.

Il avait été reçu dans un état critique à la suite d'une bagarre avec un autre élève. Les faits ont eu lieu au collège de Cleunay pendant la récréation du matin. Pour une raison encore inconnue, deux élèves, l'un de 5^e, scolarisé en section sport-foot, l'autre de 3^e, en sont venus aux mains. Le plus jeune des deux ne s'est pas relevé. « Il y a eu deux coups de poing et une tentative de strangulation, a simplement indiqué l'inspecteur d'académie d'Ille-et-

Vilaine, Jean-Yves Bessol. La tête du sous-jeune a heurté quelque chose. Le scénario n'est pas clairement établi. » De nombreux élèves se trouvaient alors dans la cour, sous la surveillance de quatre adultes. Deux enseignants sont aussi intervenus et ont prodigué les premiers soins au jeune garçon, tout en étant en liaison téléphonique avec le Samu 35. Ce dernier est arrivé moins d'un quart d'heure plus tard. Il a conduit la victime dans le service de réanimation de l'hôpital rennais.

Le Premier ministre annonce lui-même le mort

L'autre protagoniste, âgé de 16 ans, a été interpellé par la police qui, dans le cadre de l'enquête, a entendu plusieurs témoins. Aucun des deux élèves, arrivés à la rentrée 2011, n'avait posé de problème jusqu'à maintenant, selon la

principale du collège, Michèle Marty. « On est amenés à gérer régulièrement des problèmes de dispute pendant la récréation, admet-elle, mais il n'y avait pas eu d'incident entre ces deux garçons précédemment », précise la chef d'établissement. De son côté, l'inspecteur d'académie a évoqué deux garçons « ordinaires » parmi environ 450 élèves qui fréquentent ce collège construit en 1964 et réputé « calme et sans problème ».

C'est le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, qui a annoncé vers 21 heures, la terrible nouvelle, adressant ses « condoléances » à sa famille et son « soutien » à la communauté éducative « tout entière ». Le ministre de l'Éducation, Vincent Peillon, a également exprimé sa profonde émotion : « Ce soir, a-t-il dit, ce sont tous les parents de ce pays qui sont en deuil. »

MEURTRES

Hommage aux deux gendarmes

C'est sous un clair soleil aveuglant qu'un dernier hommage a été rendu dans la cour de la caserne Delort à Hyères (Var) aux deux femmes gendarmes abattues dimanche soir dans le village de Collobrières. Alicia Berthaut, 35 ans, maréchal des logis-chef, et l'adjudant Alicia Champlon, 29 ans, ont été tuées froidement par Abdallah Boumezaar, 30 ans, un homme déjà condamné à plusieurs reprises, chez qui elles s'étaient rendues pour un tapage nocturne. Lors de la cérémonie, des femmes gendarmes étaient au premier rang, au milieu de presque trois mille de leurs camarades et collègues, notamment ceux de la brigade de Pierrefeu à laquelle appartenaient les deux sous-officiers.

« Le 17 juin, la République a vu tomber deux de ses gendarmes qui avaient gagné le respect de leur hiérarchie et de leurs pairs, tous aujourd'hui bouleversés et atteints au cœur », a déclaré dans un discours au ton solennel Manuel Valls, ministre de l'Intérieur, qui a précisé que « c'est toute la nation qui rend hommage ici à Audrey Berthaut et Alicia Champlon, deux jeunes femmes, deux gendarmes, qui étaient à l'image de tous les gendarmes de France, de ces militaires qui chaque jour portent leur uniforme avec fierté et dignité et accomplissent leur mission de sécurité publique ».

L'homme a déjà été condamné pour avoir agressé un policier

Les deux victimes ont été décorées à titre posthume de la Légion d'honneur, de la médaille militaire et de la



HYÈRES (VAR), HIER. « C'est toute la nation qui rend hommage ici à Audrey Berthaut et Alicia Champlon », a déclaré Manuel Valls, lors de son discours.

médaille de la gendarmerie. Jacques Mignaux, le directeur général de la gendarmerie, a évoqué, « l'émotion considérable » autour de cette « tragédie ». Une émotion telle que pour la première fois, partout en France, les gendarmeries ont ouvert leurs portes au public pour la circonstance. Ce fut le cas à la direction générale à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), où 700 militaires et civils ont observé une minute de silence, mais aussi à la caserne de Maisons-Alfort (Val-de-Marne). L'auteur présumé du meurtre du chef Berthaut, mère de deux enfants, et de l'adjudant Champlon, Abdallah Boumezaar, avait déjà été condamné en juin 2006 à quatre ans de prison pour avoir tabassé et fracassé la mâchoire d'une brigadier-chef du commissariat de La Seyne avec un poing américain. Les faits

www.leparisien.fr
www.ajourd'hui.fr
VIDEO
L'hommage national